

POUR L'AFIPA, IL DOIT Y AVOIR UN AVANT ET UN APRÈS 2020 DANS LE SYSTÈME DE SANTÉ FRANÇAIS

Paris, le 4 février 2021.

2020 fut une année inédite. A l'occasion de son baromètre réalisé par OpenHealth, l'AFIPA, Association Française de l'industrie pharmaceutique pour une automédication responsable révèle comment les besoins en santé des Français se sont transformés pendant la crise sanitaire et dresse des perspectives pour les accompagner en 2021.

L'essentiel en 3 points de l'année 2020 :

- **Emergence de nouveaux besoins qui se traduisent par un recours plus important aux dispositifs médicaux et aux compléments alimentaires.**
- **Les gestes barrières et les confinements ont aussi conduit à une baisse des pathologies saisonnières, ce qui explique une diminution des ventes de médicaments sans ordonnance.**
- **Les Français ont favorisé les pharmacies de proximité.**

UNE ANNÉE INÉDITE RYTHMÉE PAR UNE ÉPIDÉMIE HISTORIQUE ET LES MESURES GOUVERNEMENTALES

Confinement, déconfinement, couvre-feux, 2020 aura été une année marquée par 5 grands temps pour l'activité officinale compte tenu de l'évolution de la Covid-19 et des mesures gouvernementales.

La crise sanitaire a vu l'émergence de nouveaux besoins qui ont bouleversé **le marché global des produits de santé et de prévention de 1^{er} recours* qui enregistre une baisse de 3,1 % au total vs 2019**. Les performances des compléments alimentaires (+ 1,4 %) et des dispositifs médicaux (+ 10,1 %) ont permis de compenser partiellement la baisse significative des médicaments sans ordonnance : - 9,4 %. En se protégeant de la Covid-19 (port du masque, respect des gestes barrière et limitation des déplacements), les Français se sont aussi protégés des pathologies saisonnières (gastro-entérite, grippe, rhume...) et donc ont eu un moins grand recours aux médicaments sans ordonnance.

« Cette année particulière a souligné la contribution clé des pharmaciens et laboratoires dans les soins des maux du quotidien des patients. La mobilisation des industriels a évité les ruptures de stocks et d'approvisionnement sur nos produits et l'engagement des pharmaciens a permis d'accompagner au quotidien les Français durant cette période d'anxiété et d'incertitude. » déclare **Christophe DE LA FOUCHARDIÈRE, Président de l'AFIPA**.

*Les produits de santé et de prévention de premier recours sont des produits vendus en pharmacie et disponibles sans prescription et visant à prévenir ou traiter un symptôme ou une maladie. Ils peuvent avoir différents statuts, tels que :

- **PMF** : médicaments de prescription médicale facultative
- **DM / DMDIV** : dispositifs médicaux/ dispositifs médicaux de diagnostic in vitro
- **CA** : compléments alimentaires

UNE ANNÉE MARQUÉE PAR DES CHANGEMENTS D'HABITUDE ET DE COMPORTEMENT

Hausse des dispositifs médicaux et des compléments alimentaires : de nouveaux besoins émergent et tirent le marché des produits de 1^{er} recours.

- **Dispositifs médicaux, des nouveaux besoins directement liés à l'épidémie**

+ **85,8 % pour les produits d'auto-diagnostique** qui connaissent une véritable flambée avec notamment le succès du thermomètre sans contact, une innovation plébiscitée avec la crise sanitaire. Autre catégorie contributrice en hausse, les soins à domicile consommables (gants, masques) qui ont vu leurs ventes augmenter de 17,4 %.

Ces deux catégories boostent littéralement le secteur des dispositifs médicaux qui affiche une hausse globale de + 10,1 % vs 2019.

- **Compléments alimentaires, des achats qui reflètent l'importance accordée à la prévention**

Marqué par l'innovation (nombre de nouvelles références), le marché des compléments alimentaires continue sa croissance : + 1,4 % en valeur vs 2019. En cette année si particulière, les Français sont nombreux à se tourner vers les compléments alimentaires axés sur le sommeil et le stress (+ 7,9 %), visant à renforcer les défenses immunitaires (+ 23,9 %) et liés à la vitalité (+ 18,9 %).

PRIORITÉ À LA PROXIMITÉ

Face aux contraintes gouvernementales (sortie d'une heure et la limitation des distances), **les Français privilégient en particulier les petites officines de proximité (+ 0,9 pts) au détriment des grosses et moyennes officines et des autres circuits de distribution pour les produits de santé et de prévention de premier recours.** Ce changement met en lumière l'importance du maillage des pharmacies (21 425) en France. Face aux déserts médicaux, les Français ont pu compter sur une officine à proximité de chez eux.

Les pharmaciens ont su faire preuve d'agilité en mettant en place de nouveaux services, 76 % ont développé la livraison à domicile et 33 % ont proposé d'autres services.

2021, UN VÉRITABLE DÉFI

Pour l'AFIPA, cette mobilisation doit continuer et se renforcer. Améliorer le parcours de soin est plus que jamais un des défis de demain. Guidée par sa seule préoccupation, la santé et le bien-être des Français, l'AFIPA souhaite renforcer la résilience et l'accessibilité du système de santé.

Pour l'association, il s'agit de replacer l'enjeu des produits de premier recours au cœur des réflexions sur les parcours de soin et les soins primaires.

Dans cette perspective, l'AFIPA souligne 4 grandes orientations :

- 1.** Dans un souci de sécurisation du parcours de soin et pour accompagner au mieux le pharmacien dans son rôle de conseil, **les industriels appellent à des changements de réglementation pour pouvoir offrir aux pharmaciens de nouveaux médicaments sans ordonnance.** Pour ne rien sacrifier à la sécurité des patients, et pour les molécules nécessitant une vigilance accrue, le développement d'arbres décisionnels ou de nouveaux protocoles pourrait être intégré au logiciel de la pharmacie afin d'améliorer le conseil et le bon usage des médicaments.
- 2.** Enfin **l'inscription au dossier pharmaceutique de tous les médicaments de PMF ainsi que des dispositifs médicaux et compléments alimentaires jugés pertinents par le pharmacien doit être généralisée** pour permettre une meilleure analyse des interactions possibles. Cette disposition assurerait une traçabilité complète de la dispensation des médicaments et devrait être une réelle avancée dans le bon usage des soins de 1^{er} recours.

3. Le bon usage des soins de 1^{er} recours est un sujet qui nécessite information et accompagnement. C'est pourquoi, l'AFIPA s'engage à déployer **une campagne de sensibilisation à vocation pédagogique**, en partenariat notamment avec les syndicats de pharmaciens. Cette campagne visera à encourager les Français d'avoir le réflexe pharmacien pour traiter et prévenir les maux du quotidien. En effet, acteur de proximité, le pharmacien conjugue écoute et professionnalisme et est déjà un référent de santé de proximité.
4. Pour l'AFIPA, **une politique gouvernementale préservant et soutenant la production de médicaments sans ordonnance, en France et en Europe doit être adoptée**. En effet, plus de 55 % de médicaments sans ordonnance vendus en pharmacie sont produits en France et le reste est majoritairement produit en Europe. Parcours administratif simplifié pour gagner en efficacité, cadre fiscal incitatif, évolution du cadre réglementaire, valorisation de la production en France avec la création d'un label made in France, toutes ces mesures favoriseraient le maintien voire le développement des filières de production en France et en Europe.

Pour Luc BESANÇON, délégué général « Cette crise sanitaire impose de reconstruire notre système de santé à partir d'une vision globale et holistique de la santé. La santé de proximité et les soins de premier recours sont désormais au cœur des préoccupations des Français. Notre secteur, à travers les produits de santé et de prévention de premier recours, est porteur de solutions aux défis révélés par la crise sanitaire, en collaboration avec les pharmaciens.

L'Etat peut compter sur les laboratoires pharmaceutiques adhérents de l'Afipa pour un dialogue constructif pour imaginer et mettre en œuvre le système de santé de demain. »

L'Afipa est l'association professionnelle qui représente les laboratoires pharmaceutiques qui produisent et commercialisent des produits de santé et de prévention de premier recours disponibles en pharmacie sans ordonnance (médicaments de prescription médicale facultative, dispositifs médicaux et compléments alimentaires).

**Retrouvez l'Afipa sur :
www.afipa.org - Twitter : @afipa**

CONTACT PRESSE

Chloë Le Corvec / lecorvec@vianova-rp.com

06 86 06 85 13 / 01 53 32 28 58